CHAPITRE II

L'AMOUR, BONHEUR ESSENTIEL, A POUR SANCTION UNIQUE LE MARIAGE.

Le précédent chapitre aboutit à cette double conclusion : 1° l'homme a non seulement le droit, mais le devoir de rechercher consciemment le bonheur. 2° Qu'il ait ou n'ait point ce droit, depuis son apparition sur le globe, l'homme travaille inconsciemment à son bonheur.

L'effet est le même ; seule la cause diffère. D'un côté, il y a l'apparence d'une volonté libre. De l'autre, il ne reste plus qu'une fatalité toute puissante, contre laquelle tout effort

devient inutile. Mais les résultats demeurent identiques.

Le droit au bonheur, considéré comme une loi unique et sacrée, telle est la base de cet Évangile. Dans les pages qui vont suivre, j'examinerai tour à tour les conditions acceptées jusqu'à ce jour pour atteindre le but et celles qu'il faudrait admettre pour y arriver réellement.

On n'attend pas de moi que je passe un examen méticuleux et gradué des divers bonheurs. L'arc-en-ciel en est nuancé à l'infini, depuis la joie de l'adolescent qui se sent naître à la vie et croit à l'utilité de l'action, jusqu'à celle du vieillard qui, dans le silence crépusculaire d'un soir d'été, projette avec douceur l'ombre immobile d'une existence terminée sur l'ombre mouvante d'un fleuve dont la jeunesse lui paraît éternelle. Le champ d'une pareille étude est vraiment trop vaste, la tâche serait trop complexe ; il faut

savoir se limiter. Chaque cathédrale du Moyen-Age a été bâtie par des milliers d'ouvriers. Aucun d'eux pris isolément n'aurait pu réaliser une telle œuvre, même s'il avait eu devant lui plusieurs existences ; mais l'ensemble rythmique des efforts a accompli le prodige. Il en est de même pour le Temple de Vérité ; chacun apporte sa pierre et l'édifice s'élève de siècle en siècle.

Dans la gamme des bonheurs, je ne veux prendre que celui qui domine les autres comme il domine les temps et les âges ; celui qui se trouve à la source de toutes les religions, de toutes les philosophies, de toutes les morales, de toutes les littératures ; celui qui traverse l'histoire des rois et illumine la légende des peuples ; celui qui est tour à tour béni, maudit, permis et défendu : l'Amour.

Il faut n'avoir jamais ouvert les yeux à la lumière du jour, n'avoir jamais regardé autour de soi, pour se refuser à constater que

l'Amour est la grande force qui régit l'Univers. Si dans le monde du minéral il échappe à notre observation, si dans celui du végétal et de l'animal il n'est qu'une loi physique assurant la continuation de l'Espèce, il devient, dans le monde des anthropoïdes que nous sommes, un mystère tour à tour charmant et douloureux, mais toujours compliqué !

Ce n'est pas avec quelques mots, ni même avec quelques phrases que l'on peut définir ce mystère, formuler les lois physiques qui en émanent et l'abstraire des préjugés religieux ou sociaux qui se sont cristallisés autour de lui. Ses origines sont obscures, ses manifestations capricieuses, ses fins incertaines. Nulle donnée solide pour baser une théorie, aucune uniformité expérimentale pour établir un code. Le civilisé de-nos jours commence à connaître les forces chimiques et physiques qui agissent et réagissent sur notre globe. L'eau, le feu, l'air, la pluie, la

faim, la soif, ne sont plus pour lui des énigmes entières. Par contre, s'il s'agit de l'Amour, sa science est aussi vaine et inexacte que pouvait l'être celle de ses ancêtres des forêts préhistoriques. Sans doute l'anatomiste décrira avec certitude le jeu des organes par lesquels ce phénomène se manifeste. Mais il oubliera, et pour cause, de nous instruire sur les lois qui président à cette manifestation. Là commence le domaine de l'hypothèse.

De même que je ne me suis pas attardé à savoir si l'homme avait le droit de rechercher le bonheur, me bornant à constater qu'il agissait comme si ce droit lui appartenait, de même, je ne chercherai pas à expliquer le phénomène amoureux ; il me suffit de constater son existence. Dans les pages qui suivront, j'essaierai de formuler une théorie dont je ne revendique nullement la paternité, mais que j'aime parce que parmi tant d'explications vagues elle est celle qui repose le

plus solidement sur l'expérience. Pour l'instant, j'établirai seulement comme un principe la vitalité universelle de l'Amour, principe contre lequel personne n'osera protester, du moins je l'espère.

Voyons donc comment les sociétés ont pu mettre d'accord les légitimes aspirations du grand désir qui tourmente les hommes avec les règles précises de leurs religions, de leurs morales, de leurs jurisprudences. D'une façon à peu près générale on peut écrire que les peuples multiples, dont les agitations remplirent tour à tour le vide de cet Univers, ont donné à l'Amour comme sanction unique : le Mariage ; le Mariage, c'est-à-dire l'accouplement exclusif de deux êtres jusqu'à la mort de l'un d'eux, sans aucune possibilité pour l'un ou pour l'autre de demander ou d'accorder à un tiers les joies sentimentales ou voluptueuses. En vérité, jamais problème plus complexe n'a reçu solution plus simple. Il ne reste plus

qu'à examiner si cette solution est juste. L'expérience, hélas ! prouve que non ; car, si le Mariage — c'est-à-dire l'union indissoluble de deux êtres s'aimant à un moment donné — était non seulement la conclusion logique et naturelle du problème amoureux, mais encore sa seule solution, les hommes seraient universellement heureux. Or, il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

Quelque optimisme qu'on apporte au spectacle d'ici-bas, il est bien difficile de nier que les malheurs les plus variés et les plus cruels ne tardent pas à être le corollaire fatal de l'amour ainsi compris. Ce qui nous autorise à supposer que la question a été mal résolue, qu'il n'y a pas eu adaptation rigoureuse entre la cause et l'effet, mais bien disproportion. En dynamique, il suffit qu'une courroie ait quelques centimètres en trop ou en moins pour que le mouvement des bielles et des volants soit heurté, saccadé, tant la

précision est nécessaire. N'est-il pas rationnel qu'une harmonie absolue soit également indispensable pour permettre au jeu des passions de se produire sans accroc, sans à-coup ?...

Les moralistes qui se refusent à modifier l'ordre des choses existant, prétendent que l'erreur réside non dans la théorie du mariage, mais dans sa pratique. Autrement dit, l'institution est parfaite, mais les hommes sont imparfaits; l'instrument est excellent, l'ouvrier est inhabile, d'où les désastreux résultats dont il a tort de se plaindre, puisque lui seul est coupable. Eh bien, je crois que les moralistes se trompent grossièrement. Le vice du système amoureux sur lequel est basée la société se trouve, selon moi, dans la conception idéale du pacte conjugal tel que la religion, la morale et la loi l'ont établi. Nous allons voir pourquoi.

Cette conception suppose non seulement que les conjoints n'ont jamais eu d'autre affection que celle qui les unit, mais encore qu'ils ne *doivent* plus, qu'ils ne *peuvent* plus en ressentir une autre. Ils sont dans la condition de deux êtres pour lesquels, sentimentalement et charnellement, l'Univers n'existe plus. Ils redeviennent Adam et Ève dans la solitude du Paradis.

Avant de faire appel aux arguments expérimentaux pour combattre une pareille théorie, je tiens à en souligner le côté criminel. Eh quoi ! parce que ceux que la Légende nous assigne comme nos premiers ancêtres ont été condamnés à un amour unique de par leur situation de créateurs d'une Race, il faut aussi que nous, leurs lointains descendants, nous subissions une fatalité analogue ! C'est donc en vain que pendant la suite des siècles la vie a éclos de toute part !... Le mystérieux travail par lequel Adam et Ève se sont diver-

sifiés à l'infini doit-il être tenu pour nul et non avenu ?... Répondre par l'affirmative c'est proférer contre l'œuvre divine le plus grand des sacrilèges.

Mais c'est là un argument d'ordre sentimental, et il en existe d'autres pour combattre cette conception du mariage. J'ai dit plus haut que, d'après elle, les conjoints ne *devaient* plus et ne *pouvaient* plus ressentir d'autre affection que celle qui les unissait. Il y a là deux idées distinctes : celle du *devoir*, celle du *pouvoir*. La première implique la soumission de la nature devant une loi quelconque, divine ou humaine ; la seconde conçoit l'accord parfait entre la nature et cette même loi. Examinons successivement ces deux idées.

J'ignore si la Nature, qui est une force inconnue et sur laquelle notre action paraît très limitée, peut se plier aux fantaisies d'un Evangile ou d'un Code dont l'esprit est en

désaccord avec ses perpétuelles manifestations. A vrai dire je ne le crois pas. Je suis même persuadé que toutes les forces volontaires de l'Humanité, unies pendant des milliers et des milliers d'années dans le but de contrarier le jeu d'une loi naturelle, échoueraient aussi misérablement que l'homme qui aurait la présomption d'éteindre le soleil en soufflant dessus.

Mais je veux admettre momentanément que cette volonté humaine ait le pouvoir d'asservir la Nature à ses fantaisies. La théorie du Mariage se résume dès lors à ceci : la Nature, déesse aussi mystérieuse que clémente, a créé l'homme de telle sorte qu'il peut connaître en sa courte existence la joie des amours nombreuses et variées ; mais l'homme *doit* refuser cette générosité au nom d'une morale qu'il s'est donnée gratuitement.

Un tel argument repose sur des bases si

fragiles qu'il est facile de le renverser. Tout d'abord rien n'est plus vaniteux ni plus grotesque que la prétention émise par l'homme de vouloir façonner à sa guise la Nature. C'est la révolte de l'insecte contre son créateur. Que penserait-on d'un cordonnier qui tiendrait à ses clients le langage suivant : « Cette chaussure, il est vrai, est trop petite pour votre pied, mais je vais couper les doigts de ce pied et vous verrez que vous serez chaussé admirablement. » J'imagine que le client répondrait : « Apprenez, monsieur, que la chaussure a été inventée pour s'adapter exactement au pied, tandis que le pied ne saurait être taillé selon la pointure de tel ou tel brodequin. »

Nous pouvons faire une réponse identiquement analogue aux moralistes. La Nature est antérieure à toutes les Lois ; celles-ci, sagement comprises, doivent — dans la mesure des libertés individuelles et collectives — se modeler sur elle et non pas l'opprimer, la déformer. Au nom de quelle vérité s'arroge-t-on le droit de vouloir emprisonner nos désirs dans le carcan d'une règle aussi fixe qu'immuable ?... Où est-il celui qui le premier a promulgué un arrêt, dont la sanction criminelle pèse depuis l'aurore des siècles sur le flot des générations ? L'histoire a omis de transmettre son nom. Nous ressemblons quelque peu à ces provinciaux placides qui ne s'assoient plus sur les bancs de leur promenade parce que l'édilité les fit repeindre voilà dix ans, et depuis lors a oublié de retirer les treillages destinés à les protéger pendant vingt-quatre heures. Nous conservons des coutumes dont nous constatons chaque jour les défectuosités, sans même savoir pourquoi nos ancêtres les adoptèrent.

Comme on le voit, cette Loi humaine qui s'insurge contre la Nature ne repose sur aucun fondement sérieux. Tout homme libre,

qui, sachant qu'il n'est pas seul sur terre, veut bien accepter les devoirs dont l'utilité lui paraît justifiée, a le droit de la combattre. Quant à la Loi divine dont le but serait le même, elle supposerait une révélation faite par la Divinité. Or, j''ai dit au commencement de ce livre que j'écarterai impitoyablement de la discussion tout ce qui a un caractère religieux. Je me refuse donc à discuter une telle doctrine et juge superflu de développer les raisons de ce refus.

On a vu que, d'après la conception courante du Mariage : les conjoints ne *devaient* plus et ne *pouvaient* plus ressentir d'autre affection que celle qui les unissait. Je viens d'examiner sur quelles bases incertaines et vagues reposait l'idée du *devoir*. Il reste à envisager celle du *pouvoir*.

Il est évident que si l'expérience démontrait qu'une fois mariés, les hommes n'aiment plus d'autre femme que la leur — et réciproquement — ce livre n'aurait aucune raison d'être. La conception actuelle du Mariage pourrait être fausse au point de vue théorique ; elle serait excellente dans la pratique. Mais la divine Sagesse qui préside à l'harmonie de ce monde ne permet pas qu'il en soit ainsi. Toute vérité, morale ou mathématique, ne s'enferme pas uniquement dans l'arrangement de quelques phrases ou de quelques chiffres ; elle se manifeste également dans l'ordre des réalités.

Aussi l'observation la plus sommaire montre que non-seulement l'amour n'unit pas éternellement les conjoints, mais encore que des désirs dont ils ne sont plus le but mutuel naissent dans leurs cœurs et dans leurs chairs. Ils *peuvent* donc aimer en dehors du foyer conjugal, de ce foyer dans lequel ils sont enfermés à perpétuité. Et c'est là précisément que se trouve le vice rédhibitoire de l'institution. En effet, le Mariage ne sau-

rait être considéré comme la solution parfaite et unique du problème amoureux, puisque les époux sont susceptibles de ressentir une passion nouvelle, étrangère. Or, dès que le désir s'insinue en eux, leur souffrance commence. Forçats plus ou moins résignés d'un bagne auquel ils se sont condamnés volontairement, ils regrettent les libertés perdues. Mais il est trop tard. Le pacte est valable pour l'éternité. Rivés l'un à l'autre, ils deviennent des ennemis réciproques dans leur lutte pour le bonheur. La civilisation, je le sais, leur a donné les armes précieuses de la ruse et du mensonge, sans lesquelles leur situation ne tarderait pas à devenir le plus douloureux des martyres. Mais le mal, pour être dissimulé, n'en existe pas moins. Le dissimuler ou l'endormir n'est qu'un faux-fuyant ; le guérir est l'essentiel.

Donc, pour tout philosophe impartial, il appert que la conception actuelle du Mariage

est fausse dans la théorie et barbare dans la pratique. Ne serait-il pas temps de songer sinon à la détruire radicalement, du moins à la modifier profondément ?... Ne vaudrait-il pas mieux chercher à comprendre quelles sont les grandes lois de l'Amour, puis, une fois ces lois définies, créer une morale nouvelle, une morale qui nous permettrait de connaître tous les bonheurs que la généreuse Nature veut bien nous octroyer et qui nous délivrerait définitivement de la morale surannée dont nous sommes encore les esclaves ?...

Depuis que je médite sur ces problèmes, mon opinion n'a point varié ; j'estime que l'heure d'une transformation, ou plutôt d'une évolution, a sonné au cadran des siècles. Le spectacle de l'Univers vient chaque jour fortifier ma croyance. A travers la trame de divers romans, j'ai déjà formulé ma pensée à cet égard. Ce n'était là que des combats

d'avant-garde ; il s'agit aujourd'hui de livrer la bataille décisive, en un mot, d'établir philosophiquement et sociologiquement le procès du Mariage. Tel est le but des pages qui vont suivre.

CHAPITRE III

HYPOTHÈSE DES FLUIDES AMOUREUX

On vient de voir que le Mariage, tel qu'il existe depuis ses origines obscures, ne répond que très imparfaitement au grand besoin d'amour qui tourmente l'Humanité. Sa conception ne repose sur aucune base sérieuse et sa pratique est lamentable. Il est nécessaire, à présent, d'examiner pourquoi il en est ainsi ; oui, il est indispensable de montrer jusqu'à quel point les lois de la Nature sont méconnues ou faussées et de faire voir les tristesses et les calamités sans nombre auxquelles aboutit forcément un pareil non-